

COUVERTURE NUMÉRIQUE

Permettre à tous, dans tous les territoires, d'avoir accès à une connexion à Internet de qualité

Part de la surface d'un territoire couverte en 4G par a minima deux opérateurs

Cet indicateur représente la part de la surface d'un territoire couverte en 4G par a minima deux opérateurs. Ces taux reflètent la disponibilité, à l'extérieur des bâtiments, d'accès à un service, tel que les opérateurs l'affichent sur leurs cartes de couverture. Ces cartes sont le résultat d'une modélisation informatique, produite par les opérateurs. Un territoire couvert par deux opérateurs permet aux habitants de faire jouer la concurrence.

Une amélioration générale de la couverture en 4G et une réduction des disparités, qui restent cependant très importantes

Les contrastes entre régions

En France, près de 86,5% du territoire étaient couverts par au moins deux opérateurs téléphoniques en juin 2019 (source Arcep), contre 70,6% en juin 2017. Ce taux de couverture a beaucoup augmenté depuis deux ans dans le contexte du « New Deal Mobile ». Cet accord passé début 2018 entre le gouvernement et les opérateurs, sur proposition de l'ARCEP, permet une réaffectation de certaines fréquences, en contrepartie d'engagement par les opérateurs de couvrir 5 000 zones dont au moins 60% pour lequel un besoin d'aménagement numérique du territoire a été identifié (zones touristiques, de montagne, peu habitées...). Les opérateurs s'engagent aussi à œuvrer pour le partage des infrastructures et des réseaux, notamment lors de la construction d'un nouveau pylône situé dans la zone de déploiement prioritaire.

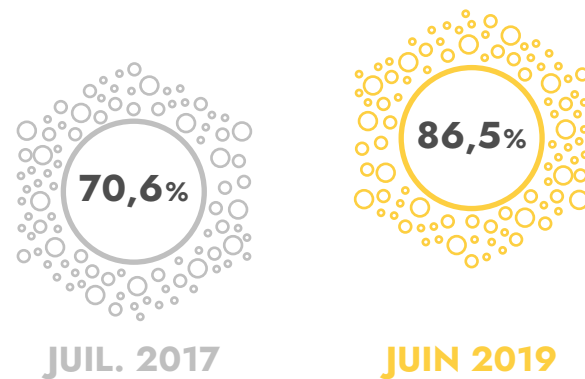
La progression de la couverture mobile en 4G a bénéficié à toutes les régions.

Cependant, de très importantes disparités perdurent. Si l'Île-de-France est couverte à près de 100%, la Corse ou Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les régions de France métropolitaine les moins bien dotées (couverture à 75%). Ces disparités, quoique très fortes, tendent toutefois à se résorber. L'écart entre les deux régions la plus et la moins couvertes est passée de 43 points de pourcentages à 26 points en deux ans.

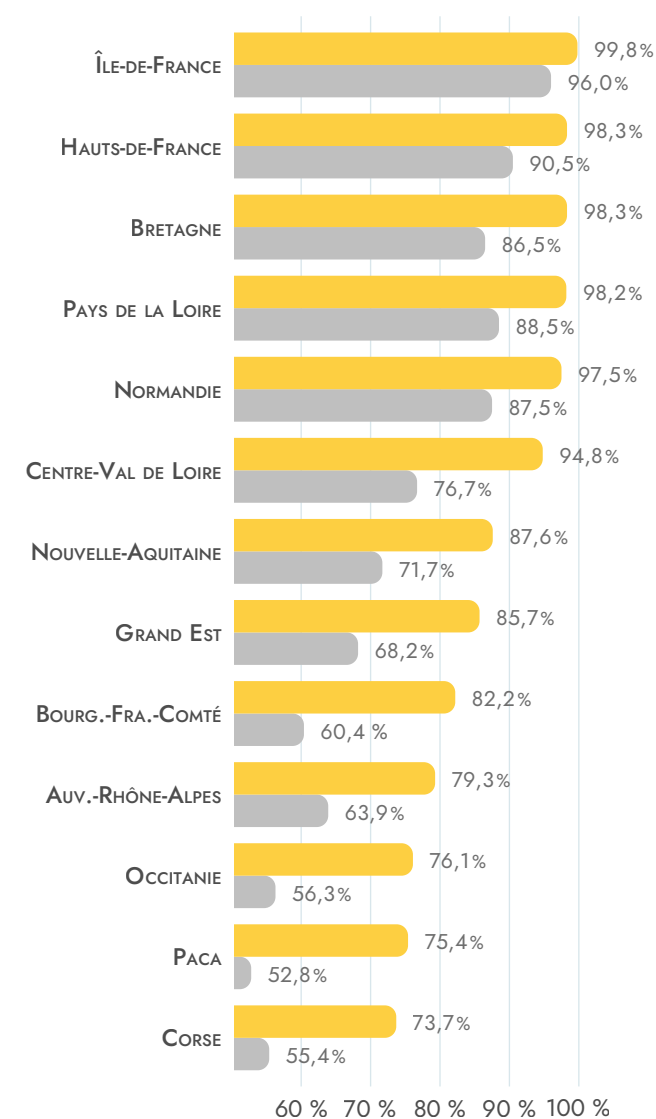
Les contrastes entre intercommunalités

Au niveau intercommunal, on retrouve ce même dynamisme favorable : augmentation générale du taux de couverture par au moins deux opérateurs, même pour ceux qui sont actuellement les mieux couverts, et réduction des écarts entre EPCI bien dotés et EPCI mal dotés. Ces derniers sont souvent situés dans les territoires les moins denses au sud-est des régions Pays de la Loire, Île-de-France, Hauts-de-France.

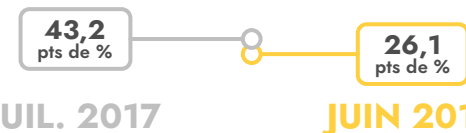
EN FRANCE



DANS LES RÉGIONS



Évolution des écarts entre les régions extrêmes



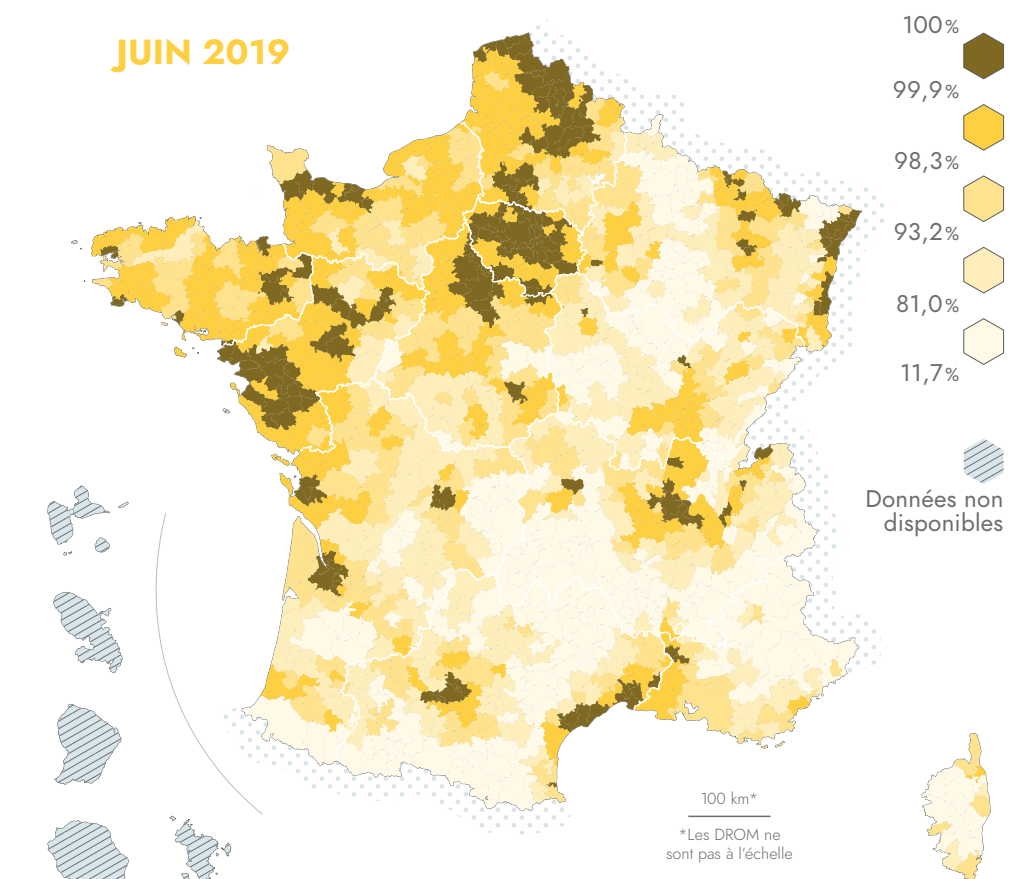
Par exemple, les communautés de communes « Mayenne Communauté » et de « Millau Grands Causse » ont une densité équivalente (58 habitants au km²) mais des taux de couvertures respectivement de 98% et 67%. C'est encore plus vrai pour des intercommunalités encore moins denses comme au centre de la Bretagne celle de « Kreiz-Breizh » ou dans le Gard celle du « Pays Vignais ». Elles ont une densité de 26 habitants au km² pour un taux de couverture respectif de 93,8% et de 67,3%.

Les contrastes entre types de territoires

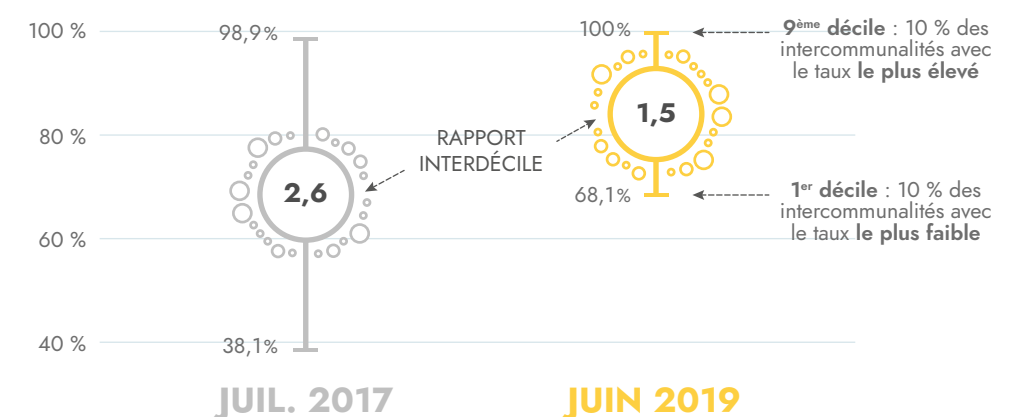
L'amélioration entre 2017 et 2019 de la couverture 4G par a minima deux opérateurs est particulièrement sensible dans les territoires peu denses, mais aussi et surtout dans les territoires très peu denses.

Sources : Arcep - IGN
Réalisation : ANCT padt 2020

DANS LES INTERCOMMUNALITÉS



Évolution des disparités entre les intercommunalités



PAR CATÉGORIE DE COMMUNES

